

LIGNES DIRECTRICES POUR LA CRÉATION ET LA SÉLECTION DES ACTIVITÉS DE LA SALLE DE CLASSE « POUR VOS ÉLÈVES – FOR YOUR STUDENTS »

Chaque activité de la rubrique *Pour vos élèves – For your students* (PVE–FYS) comprend une page que l'on peut reproduire ou propose une idée qui peut être utilisée directement dans la salle de classe. Pour chaque activité, il faut se concentrer le plus possible sur la communication authentique et se servir de principes pédagogiques fermes.

Un court paragraphe qui donne le contexte et qui explique comment utiliser l'activité avec les élèves devrait toujours précéder l'activité. La mise en contexte devrait toujours :

- comprendre des composantes qui précèdent l'activité, qui servent à l'activité et qui suivent l'activité;
- déterminer quel est le public cible (année scolaire, niveau de connaissance linguistique);
- déterminer quels sont les objectifs, les résultats et les attentes; et
- déterminer quel est le matériel requis pour effectuer l'activité.

Idéalement, dans chaque numéro de *Réflexions*, il y aura trois activités de PVE–FYS : une qui vise les élèves d'ALS, une pour les élèves de FLS et une pour d'autres programmes de langues.

Une fois qu'elles sont publiées dans *Réflexions*, les activités de PVE–FYS seront aussi affichées séparément sur le site Web de l'ACPLS en format PDF ou en format Word pour que les membres puissent les utiliser. Elles pourraient aussi être traduites pour étoffer la section des langues vivantes du site Web (en fonction des crédits budgétaires).

Obtenir des activités pour la rubrique PVE–FYS

The Canadian Association of Second Language Teachers/CASLT

L'Association canadienne des professeurs de langues secondes/ACPLS

L'éditeur demandera l'aide du Conseil national pour favoriser la soumission d'activités par des membres de l'ACPLS. Les activités sont d'abord revues pour s'assurer que les composantes de base sont incluses, et que la qualité satisfait aux lignes directrices.

Ensuite, elles sont révisées pour vérifier le ton, la longueur et la qualité de la langue. La soumission d'une activité n'est pas rémunérée.

C'est l'éditeur qui décidera s'il accepte les activités de PVE–FYS soumises par des éditeurs pour aider à présenter des produits à vendre; ces activités peuvent comprendre une référence pour acheter le produit en question (comme le nom de la société et son site Web).

Pour le bulletin Réflexions, on n'accepte pas la soumission des éléments suivants :

- des activités de traductions
- des listes de vocabulaire
- des activités où il faut remplir des espaces libres
- des exercices de langue axés davantage sur la grammaire que sur la communication